



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Sébastien RIBEIRO

N°D2023-108-MP

OBJET : 23FCSMENAGEBAT – PRESTATION MÉNAGE DES STRUCTURES DE FUMEL VALLÉE DU LOT : CHOIX DU PRESTATAIRE

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant le montant de la dépense, un marché prestation de service lancé en procédure adaptée ouverte articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique a été lancé sur la plateforme AWS 05 avril 2023 au 28 avril 2023. Une publication a été faite dans le JAL Sud-Ouest le 11 avril 2023 et sur le site de FVL ;

Considérant que onze candidats ont retiré un dossier et que deux candidats ont répondu à la consultation dans les délais imposés, que les offres ont été analysées dans le respect des règles de la Commande Publique ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) - De retenir l'offre de la société ONET de Pont du Casse (47480) pour un montant total annuel de 77 893,12 € HT (93 471,74 € TTC) afin d'assurer le ménage des structures de Fumel Vallée du Lot conformément au tableau ci-après, à compter du 1^{er} juillet 2023 :

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

AR Prefecture

047-200068930-20230606-D2023_108_MP-AR
Reçu le 07/06/2023

DÉSIGNATION	Type de prestation	Nombres d'heures mensuelles	Total € HT mensuel	Total € HT annuel
POLE PETITE ENFANCE FUMEL				
Prestations quotidiennes	forfaitaire	86,6	1 694,52 €	
Prestation de nettoyage une fois par an	opération			605,00 €
MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE SAINT SYLVESTRE SUR LOT				
	forfaitaire	37,89	741,42 €	
MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE PENNE D'AGENAIS				
	forfaitaire	43,30	847,80 €	
POLE DE SANTE DE FUMEL (à chiffrer au prorata de la surface)				
Prestation ménage CIS (150 m²)	forfaitaire	13,53	300,24 €	
Prestation ménage MSP (570 m²)	forfaitaire	51,42	1 142,64 €	
BASSIN D'INITIATION COUVERT				
	forfaitaire	43,30	847,80 €	
PISCINE INTERCOMMUNALE				
Prestation de nettoyage une fois par an	opération			1 025,00 €
MUSEE DE PREHISTOIRE				
Prestations ménage haute saison (juillet-août)	forfaitaire	25,98	508,68 €	
Prestations ménage basse saison	forfaitaire	17,32	339,12 €	
OFFICE DE TOURISME				
	forfaitaire	12,99	169,56 €	
SIEGE (communs RDC et ETAGE) et SALLE DE DANSE				
	forfaitaire	8,66	169,56 €	
TOILETTES BONAGUIL				
Prestations ménage haute saison (juillet-août)	forfaitaire	6,50	127,44 €	
Prestations ménage basse saison	forfaitaire	3,25	63,72 €	
REPLACEMENT DES AGENTS				
Siège (bureaux)	forfaitaire	3h	64,80 €	
Pôle Développement Territorial	forfaitaire	3h	64,80 €	
Pôle Petite Enfance Penne d'Agenais	forfaitaire	7h30	162,00 €	
Ateliers services techniques Fumel	forfaitaire	2h	43,20 €	
Ateliers services techniques Penne d'Agenais	forfaitaire	2h	43,20 €	

2°) – De signer toutes les pièces afférentes au marché ;

3°) – Précise que le contrat est conclu pour une période d'un an, renouvelable 1 fois soit au total 1 an et 12 mois ;

4°) – Précise que les crédits sont prévus au budget 2023 et seront prévus dans les budgets suivants.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 06 juin 2023



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 07 juin 2023
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 07 juin 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com